



# MEDIAPART

## Déclaration d'intérêts des journalistes de Mediapart

**Prénom et nom :** Edwy Plenel

**Fonction :** Journaliste, directeur de la publication.

**Année de naissance :** 1952

### **1. Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées au cours des cinq années précédant la déclaration.**

- Journaliste à Mediapart (depuis 2008)
- Professeur associé à l'Université Montpellier I (jusqu'en 2013)
- Professeur associé à l'Université de Neuchâtel (jusqu'en 2015)
- Auteur de livres aux éditions Don Quichotte, La Découverte, de l'Atelier, Bayard et du Seuil.

### **2. Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société au cours des cinq années précédant la date de la déclaration.**

- Président de la Société Éditrice de Mediapart, membre de son Conseil d'administration, directeur de publication du journal Mediapart (depuis 2008)
- Secrétaire général du Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne (SPIIL, jusqu'en 2015)
- Membre de la Commission paritaire des publications et agences de presse (CPPAP), au titre du SPIIL (jusqu'en 2015)

### **3. Les participations financières directes dans le capital d'une société, la détention d'actions ou d'un portefeuille d'actions, à la date de la déclaration.**

Aucune

### **4. Les fonctions dirigeantes ou mandats électifs exercés dans une association, un syndicat et/ou un parti politique, au niveau local comme au niveau national, à la date de la déclaration.**

EP.

Aucune

**5. L'adhésion à un parti politique à la date de la déclaration.**

Aucune

**6. L'adhésion à un syndicat et/ou une association dont l'objet porte sur la rubrique du ou de la journaliste.**

Membre du SNJ-CGT (sans appartenir à la section syndicale de Mediapart)

**7. L'activité professionnelle exercée à la date de la déclaration par le ou la conjoint·e, le ou la partenaire lié·e par un pacte civil de solidarité (Pacs), le ou la concubin·e (l'article 515-8 du Code civil définit le concubinage comme « *une union de fait, caractérisée par une vie commune présentant un caractère de stabilité et de continuité, entre deux personnes, de sexe différent ou de même sexe, qui vivent en couple* »).**

- Directrice de recherche émérite au CNRS.
- Auteure de livres au Seuil

**8. Observations.**

Ma fille, Eve Plenel, est conseillère santé au cabinet de la maire de Paris.

Je soussigné, Edwy Plenel, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait à Paris, le 1er octobre 2020

Signature

